

MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Rapport d'activité 2017

Décembre 2017



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



Sommaire

objectif
stratégique

1 Assurer la gestion du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion, comme vecteur d'attractivité et de robustesse du Bassin minier

Objectif opérationnel N°1	
Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables (bâti, naturels et paysagers)	5
Objectif opérationnel N°2	
Valoriser les terrils et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930	7
Objectif opérationnel N°3	
Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation	8
Objectif opérationnel N°4	
Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial	10
Objectif opérationnel N°5	
Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites	13
Objectif opérationnel N°6	
Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales: Patrimoine mondial et Sports de nature	20
Objectif opérationnel N°7	
Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale.	22
Objectif opérationnel N°8	
Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'Etat.	24
Objectif opérationnel N°9	
Évaluer les impacts de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO sur le territoire.	25

objectif
stratégique

2 De la transition écologique et énergétique à la troisième révolution industrielle: la Mission Bassin Minier en appui à des démarches opérationnelles de projets majeurs

Objectif opérationnel N°1	
Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes....	27
Objectif opérationnel N°2	
Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle (éco quartiers, quartiers bas carbone, ...)	29
Objectif opérationnel N°3	
Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur le processus de labellisation et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens.	30
Objectif opérationnel N°4	
Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires.	32

objectif
stratégique

3 Assurer un rôle d'animateur interterritorial et de médiation au service des acteurs du territoire et de ses partenaires institutionnels de rang régional

Objectif opérationnel N°1	
Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales....	35
Objectif opérationnel N°2	
Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes.	36

Objectif
stratégique **1**

*Assurer la gestion
du Bien Bassin minier
Patrimoine mondial de l'UNESCO
et la bonne application
du plan de gestion
comme vecteur d'attractivité
et de robustesse du Bassin minier*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables (bâties, naturels et paysagers)

Suites de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », co-pilotée avec la DREAL

>> Publication et diffusion d'actes du séminaire de restitution de l'étude

La Mission Bassin Minier a édité les actes du séminaire de restitution de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier » qui s'était tenu le 22 novembre 2016 à Wallers-Arenberg, en présence d'une centaine de participants. Ceux-ci ont été diffusés auprès de l'ensemble des communes du Bassin minier et des partenaires de la Mission afin de leur faire part des échanges qui se sont tenus lors de cette journée.

>> Accueil de l'Assemblée Générale de la Fédération Française du Paysage (FFP)

En partenariat avec le CAUE 59 et la FFP, la Mission Bassin Minier a co-organisé l'événement qui s'est déroulé le 17 juin 2017 : définition du programme, organisation des visites, participation aux échanges. L'Assemblée Générale a rassemblé plus d'une centaine de paysagistes (dont les paysagistes-conseils de l'Etat).

>> Diagnostic agricole des espaces ouverts donnant à voir sur les éléments paysagers remarquables

Dans la continuité de l'étude, en 2017, la Mission a poursuivi l'accompagnement de la Chambre Régionale de l'Agriculture pour réaliser un diagnostic agricole de certains "parvis agricoles" : suite aux échanges de 2016 avec des agriculteurs locaux, des représentants de la Chambre, et la DREAL, la Mission a co-animé avec la Chambre d'Agriculture 7 réunions de secteurs pour présenter l'étude paysagère et les objectifs du diagnostic agricole. Ce diagnostic comporte un volet agricole (type d'exploitation, succession, évolutions futures envisagées, pressions...) et un volet paysager (la place de l'exploitation dans le paysage, intérêt et rôle de l'exploitant dans la valorisation du paysage ...). Il couvre 19 parvis agricoles, répartis sur 10 secteurs et concerne 240 exploitations. Parmi ces 240 exploitations, 72 ont été rencontrées. Les résultats de l'étude seront diffusés courant 2018.

>> Prise en compte des résultats de l'étude dans les documents de planification (cf.Obj. op.3 & 3.1)



Couverture des actes du séminaire de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier »
Mission Bassin Minier



Vue sur les terrils du 11/19 de la plaine agricole
JM André

Mise en œuvre et suivi de la charte partenariale Patrimoine mondial de l'UNESCO pour les cités minières.

En septembre 2017, les deux chartes partenariales Patrimoine mondial de l'UNESCO ont été signées par les deux bailleurs du parc minier, la Mission Bassin Minier et l'Etat. Un travail a été engagé dans la foulée avec SIA pour identifier les actions à mener à court terme dès janvier 2018. Parallèlement, la Mission est associée à l'étude lancée en novembre par Maisons et Cités, visant à définir un "cadre de référence pour le traitement des façades et des abords des logements inscrits sur la Liste du patrimoine mondial".

Lancement de l'étude sur les répercussions des évolutions urbaines sur la Valeur Universelle exceptionnelle du Bassin minier

L'étude a débuté en juillet 2017. Elle a été confiée au groupement constitué par l'Atelier d'Architecture Philippe Prost et Bleue Beever (programmation urbaine et architecturale). Entre juillet et décembre 2017, une vingtaine d'entretiens individuels avec des élus et des techniciens, 4 ateliers de territoires (rassemblant les services des EPCI, l'AULA et les SCOT), un atelier collaboratif ainsi qu'un important travail de terrain ont été réalisés afin de construire le diagnostic qui fera l'objet d'une validation en comité de pilotage au début de l'année 2018.

Atelier collaboratif sur la Valeur Universelle Exceptionnelle
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Valoriser les terrils et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930

Suite au travail commun entre la DREAL et la Mission Bassin Minier, 78 terrils du Nord et du Pas-de-Calais formant la chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France ont été classés au titre de la loi 1930 par décret le 28 décembre 2016. Ce classement s'appuie sur les valeurs historiques et pittoresques des terrils. **Dans la continuité, la Mission a travaillé sur les orientations de gestion pour le site classé "Chaîne des terrils" au titre de la loi du 2 mai 1930.**

>> Rédaction d'un cahier technique « Orientations pour la gestion d'un site classé »

Pour accompagner les porteurs de projets et la gestion des terrils classés, la Mission Bassin Minier a finalisé l'élaboration d'un cahier technique à destination des propriétaires et gestionnaires, qui décrit les critères de classement, reprend les différentes réglementations s'appliquant sur un site classé et précise les procédures à suivre pour obtenir les autorisations de réalisation de projets. Ce guide apporte aussi des préconisations (non exhaustives) d'aménagement et de gestion. Ce cahier technique est le fruit d'échanges avec la DREAL, et les principaux gestionnaires des terrils. Il sera diffusé en 2018.

>> Participation à l'élaboration de plans de gestion de terrils

- La Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration du plan de gestion multi-sites des terrils ENS du Pas-de-Calais (finalisation pour début 2018). Ce plan de gestion réalisé par EDEN62 est innovant car il inclut un volet paysage très développé (réalisé par les Agences Odile Guerrier et Alfa Environnement). Ce travail s'appuie notamment sur l'étude « paysages remarquables ».
- Le terril de Germignies Sud est actuellement occupé par une station de lagunage épurant les eaux usées du territoire ; cette station arrêtera de fonctionner en novembre 2018. La Mission accompagne la mairie de Lallaing et la CAD dans la définition du devenir du terril de Germignies Sud après l'arrêt de ce lagunage. Cet accompagnement s'est traduit par la participation aux comités techniques d'une étude hydrologique qui a pour objectif d'identifier les différentes possibilités de maintien en eau et d'alimentation des bassins, en prenant en compte les enjeux du classement, écologiques et d'usages. La Mission Bassin Minier participe également aux comités de suivi de l'élaboration du plan de gestion du terril (mené par le CEN).
- La Mission a également participé à des visites de terrain (Terril des Argales, terrils de Grenay-Mazingarbe, 9-9 bis de Oignies, Noyelles-sous-Lens ...) en vue de programmation de travaux en site classé.

*Terrils du Pays à Part à Haillicourt, Ruitz et Maisnil-les-Ruitz, site ENS du Département du Pas-de-Calais
Samuel Dhote*



Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation

Sur la base des réflexions du groupe de travail « PLU et Patrimoine mondial » piloté par la Mission dès 2012 et des résultats de l'étude « paysages remarquables » finalisée en 2015, la Mission Bassin Minier assiste les acteurs de la planification afin qu'ils prennent en compte le périmètre UNESCO et dans le but de traduire les objectifs de qualité paysagère dans les SCOT, PLU et PLU(i).

Prise en compte de l'inscription au Patrimoine mondial dans les documents de planification

» La Mission Bassin Minier a poursuivi son assistance technique aux communes révisant leur PLU pour veiller à la prise en compte du périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans les documents d'urbanisme. A ce jour, en ce qui concerne le Bien « UNESCO » stricto sensu, 12 PLU sont approuvés, prenant en compte la question du patrimoine et 13 PLU sont en cours (révision bien avancée), intégrant également les enjeux patrimoniaux.

En 2017, elle a notamment accompagné **la commune de Lens** où les enjeux patrimoniaux sont importants.

» Deux PLUi sont en cours sur le territoire; la Mission Bassin Minier a participé aux travaux de la **Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH – 9 communes concernées par le Bien)** menés dans le cadre de l'élaboration de son PLUi. Elle n'est pas associée au PLUi de Valenciennes Métropole (8 communes concernées par le périmètre « UNESCO »).

» La Mission Bassin Minier accompagne le **Scot du Grand Douaisis**, qui est en cours de révision, afin que le périmètre « UNESCO » y soit pris en compte et que les recommandations issues de l'étude « paysages remarquables » y soient traduits en objectifs de qualité paysagère.

En juillet 2017, **la Mission Bassin Minier a repris le pilotage du groupe de travail « planification et Patrimoine mondial »** en format restreint (DRAC, UDAPs, DDTMs). Cela a été l'occasion de faire un bilan de la démarche d'accompagnement apportée aux communes et EPCI pour prendre en compte dans leur PLU l'inscription « UNESCO », et d'identifier les nouveaux axes de travail à développer en 2018 (mise en place d'une plateforme commune, actualisation du guide « PLU et Patrimoine mondial » suite à la Loi LCAP, ...)

Elaboration de cahiers de préconisations architecturales et urbaines

La Mission Bassin minier a réalisé un **document de sensibilisation à destination des propriétaires de logements miniers** inclus dans le périmètre Patrimoine mondial. Ce document fera l'objet d'une diffusion en 2018: il apporte des conseils et donne des informations techniques et administratives concernant l'amélioration du confort global du logement (performance thermique, accessibilité, transformations) et l'amélioration du traitement architectural et urbain (traitement des façades et des abords).

Dans le cadre de ce travail, la Mission Bassin Minier a réalisé un recensement des logements vendus dans le périmètre « UNESCO » et une évaluation des travaux entrepris par les propriétaires. Ce travail important offre une photographie précise des types de dénaturations affectant le parc privé dans le périmètre « UNESCO ».

Participer à l'élaboration du Plan de paysage sur le territoire du SCOT du Grand Douaisis

En 2017, la Mission Bassin Minier a poursuivi son engagement auprès du SCOT du Grand Douaisis, concernant l'**élaboration d'un plan de paysage**. Le travail engagé a permis de traduire les orientations issues de l'étude " paysages remarquables " dans le diagnostic. La phase de définition des Objectifs de Qualité Paysagère a débuté en fin d'année et se poursuivra en 2018.

Prescriptions des Plans de Prévention des Risques Miniers

Dans la suite de la contribution de la Mission Bassin Minier à la rédaction des règlements des PPRM courant 2016, en 2017 la Mission Bassin Minier a contribué aux enquêtes publiques. Les PPRM du Lensois et du Béthunois ont été adoptés par arrêté préfectoral le 17 novembre 2017 et créent donc des servitudes d'utilité publique.

Logements miniers de la cité Taffin à Vieux-Condé
Mission Bassin Minier



Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial

A destination des habitants et des particuliers

>> Suivi (comités de pilotage, apports de connaissances, réflexions et positionnements...) des actions de médiation autour de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, initiées par les communes, les associations locales, les offices de tourisme ou les intercommunalités... Notamment, la Mission a accompagné des porteurs de Contrat de ville 2017 sur l'arrondissement de Valenciennes.

• **Contrat de ville de Raismes**

L'accompagnement de la Mission Bassin Minier s'est fait sous la forme de trois interventions/réunions à l'attention des élus, techniciens de la ville - Culture, Action sociale, CCAS...- et habitants de la cité Sabatier entre février et juin 2017, pour la réalisation d'une randonnée historique et festive, « teintée » au Patrimoine mondial, dans le cadre de la quinzaine « le Bassin minier fête le Patrimoine mondial ».

• **Contrat de ville des Centres sociaux de la Ville de Valenciennes**

Ce Contrat de ville est mené sur 3 ans, et financé par l'Etat et la Ville de Valenciennes. Lors de la 1^{re} étape en 2017, des micros-trottoirs ont été réalisés par les jeunes des centres sociaux, à Valenciennes, sur l'inscription. Une grande fête de quartier Du-temple a été organisée dans le cadre de la quinzaine BMPM. La Mission Bassin Minier a apporté son accompagnement par de multiples sessions de formation des « encadrants » des jeunes et des habitants.

• **Contrat de ville « La grande traversée » porté par le Boulon et Valenciennes Métropole**

Ce projet se déroule sur un an, avec les habitants de plusieurs communes et porte sur la construction d'un itinéraire (avec arts de la rue) de découverte du patrimoine minier.

>> Suivi des expositions « Bassin minier Patrimoine mondial » et « clins d'œil »

- L'exposition « Bassin minier Patrimoine mondial » a été empruntée par les Villes de Raismes, de Bruay sur Escaut et de Barlin.
- L'exposition « Clins d'œil » a été empruntée par Association AIFE à Montigny en Gohelle, par les Villes de Bruay sur Escaut et Hersin Coupigny et par Le Boulon centre national des arts de la rue à Vieux-Condé.

>> Réalisation de l'exposition sur le Patrimoine mondial

Adaptée de l'exposition développée par le Bien inscrit « Saline royale d'Arc et Senans », cette exposition très didactique présente l'UNESCO, la convention du Patrimoine mondial, les enjeux de la Liste du patrimoine mondial, des exemples de sites inscrits dans le monde. Elle se termine par un focus sur les Biens inscrits en région Hauts-de-France qui sera réalisé en partenariat avec les sites de la région (Beffrois de Belgique et de France, citadelle d'Arras, cathédrale d'Amiens). Le travail scientifique d'adaptation de l'exposition à la région Hauts-de-France a été réalisé et va servir de test à l'échelle nationale pour envisager une duplication sur chacun des sites français. Cette nouvelle donne a décalé le calendrier du projet de 6 mois. La conception graphique est en cours en partenariat avec l'ABFPM; la réunion des sites de la région Hauts-de-France est reportée au premier trimestre 2018 et l'exposition sera finalisée pour l'AG de l'ABFPM qui se tiendra en mai 2018 dans le Bassin minier.

À destination du jeune public (scolaire et hors temps scolaire)

- **Participation (sous forme d'un stand) au forum Education Culture organisé par le Département du Pas-de-Calais le 10 mars 2017 sur le site du 9-9 bis à Oignies.**

L'objectif de ce forum, organisé sur les territoires de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, est de faciliter la rencontre entre les enseignants des collèges et les acteurs culturels du territoire ciblé. Comme en 2016, une dizaine de contacts ont été pris avec des enseignants du territoire.

- **Poursuite du partenariat avec la DAAC (Rectorat) avec l'organisation du stage ACL Bassin minier Patrimoine mondial les 15 et 18 mai 2017**

Ce stage a été structuré en deux journées de présentations et de visites patrimoniales : Jour 1 autour de la Cité des électriciens à Bruay-La-Buissière. Jour 2 autour Quartier minier d'Arenberg à Wallers et cité du Pinson/ Quartier Sabatier à Raismes.

- **Participation à la publication d'un ouvrage à destination des enseignants et des lycéens par le Réseau Canopé.**

Le Réseau Canopé a sollicité la Mission Bassin Minier pour rédiger une présentation ainsi qu'une notice pédagogique sur le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial pour l'outil Bac portant sur les « Patrimoines, représentations et mémoires du travail ». L'outil sera publié courant décembre 2017.

- **Interventions de la Mission Bassin Minier sur le Bassin minier Patrimoine mondial dans les classes de CP et CE1 de l'école Pasteur en avril 2017 et dans les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école du Bosquet à Wallers (novembre 2017)**

- **Réalisation et diffusion d'un livret sur l'expérience de la résidence-mission d'artiste menée à Bully les mines, Grenay et Mazingarbe en 2016.**

Le livret a été distribué aux habitants ayant participé à la résidence-mission à l'occasion d'une manifestation organisée à Grenay en avril 2017.

- **Accompagnement du projet de traversée à vélo du Bassin minier porté par l'association « Ecranomade » en juillet 2017.**

Cette démarche, à la fois artistique et citoyenne, avait pour but de faire découvrir les spécificités culturelles et paysagères du territoire à des adolescents, munis d'appareils photo, dont l'objectif final est de restituer leur expérience et leur témoignage à travers un « Carnet de voyage » et une exposition photographique. La Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration du parcours de ces jeunes explorateurs d'environ 350 km en 10 jours.



Forum Éducation culture
Mission Bassin Minier

A destination des professionnels de la médiation patrimoniale

>> En partenariat avec la DRAC, réalisation d'un film d'animation qui présente le Patrimoine mondial

Cet outil, complémentaire aux publications et expositions, répond à un besoin exprimé par les médiateurs du territoire dans leur diversité (enseignants, associatifs, communes, Offices de tourisme...). Facilement accessible, autonome et souple d'utilisation. Il présente de façon ludique et décalée l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

>> Diffusion

Sorti officiellement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre derniers, ce film d'animation a été lancé en avant-première dans 20 structures culturelles du territoire (Louvre-Lens, Arkéos, Offices de Tourisme, médiathèques) mais également sur les chaînes de télévision locales ILTV et Télégohelle. Il a été également diffusé dans plusieurs cinémas du Bassin minier à Bruay-La-Buissière, Liévin, Douai et Saint-Amand-les-Eaux, et a connu le succès sur Youtube (5 400 vues), Facebook (plus de 82 000 personnes atteintes) et Twitter.

Le film est également en accès libre sur la chaîne Youtube de la Mission Bassin Minier et a pu être visionné ensuite sur écran géant dans les cinémas de Harnes, Douchy-les-Mines, Calais et Coudekerque-Branche avant chaque séance.

Depuis sa sortie, le film a également été transmis à une centaine d'entreprises du Valenciennois, dans le cadre du partenariat en construction avec le Hainaut Business Club. Des contacts sont en cours pour une diffusion en 2018 dans les réseaux de l'Education Nationale.

En outre, un kakémono de taille "cinéma" a été réalisé et permet de promouvoir le film lors des événements organisés par la Mission Bassin Minier.

>> Réalisation d'un film d'animation sur l'évolution des paysages miniers, du 18^e siècle à nos jours,

à partir des croquis issus du cahier technique synthétisant les résultats de l'étude «paysages remarquables». Ce film est en ligne sur la chaîne Youtube de la Mission Bassin Minier.

Affiche du film d'animation
«Bassin minier Patrimoine mondial»

BASSIN MINIER

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO?



Retrouvez le film d'animation sur www.bassinminier-patrimoinemondial.org

© Mission Bassin Minier - Patrimoine Mondial de l'UNESCO

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°5

Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites

Les opérations et/ou outils de promotion, en maîtrise d'ouvrage « MISSION BASSIN MINIER »

>> Audit de la marque « Bassin minier Nord - Pas de Calais Patrimoine mondial »

La marque « Bassin minier Patrimoine mondial » est sortie en 2013. En 2017, il a été nécessaire de s'interroger sur son utilisation effective. Un cabinet d'études spécialisé, après consultation, a été désigné pour effectuer les missions suivantes au cours de l'année 2017 :

- **Réalisation d'un audit d'usage de la marque "Bassin minier Patrimoine mondial"** qui comprenait deux phases :

Conduit en deux phases (immersion et observation, puis écoute d'un panel varié d'acteurs du territoire), un diagnostic complet de l'usage et de la perception de la marque auprès des licenciés et non-licenciés a été réalisé : valeurs incarnées, freins et leviers liés à l'usage.

Cet audit a permis d'établir un état des lieux des forces et faiblesses, des opportunités et menaces autour de la marque et ainsi de définir 3 scénarios d'évolution et d'amélioration envisageables.

Une restitution des résultats a eu lieu le 29 septembre 2017 en présence de l'ensemble des partenaires interrogés pour travailler ensemble sur les 3 scénarios identifiés et dégager des pistes d'actions partagées par tous pour mieux communiquer autour de l'inscription.

L'ensemble de ce travail a été présenté le 21 novembre 2017 lors des Rencontres de Bassin minier Patrimoine mondial et la synthèse de cette étude est disponible sur le site internet www.bassinminier-patrimoinemondial.org.

- **Mise en place d'une stratégie de déploiement et d'un plan d'actions à 5 ans** (objectif 2022, les 10 ans de l'inscription) assortie d'indicateurs de réussite. Des axes de réponses et des pistes d'actions seront définis d'ici la fin du quatrième trimestre 2017 et seront ensuite mise en place à partir de 2018.

Visuel de la carte de vœux de la Mission Bassin Minier pour l'année 2018

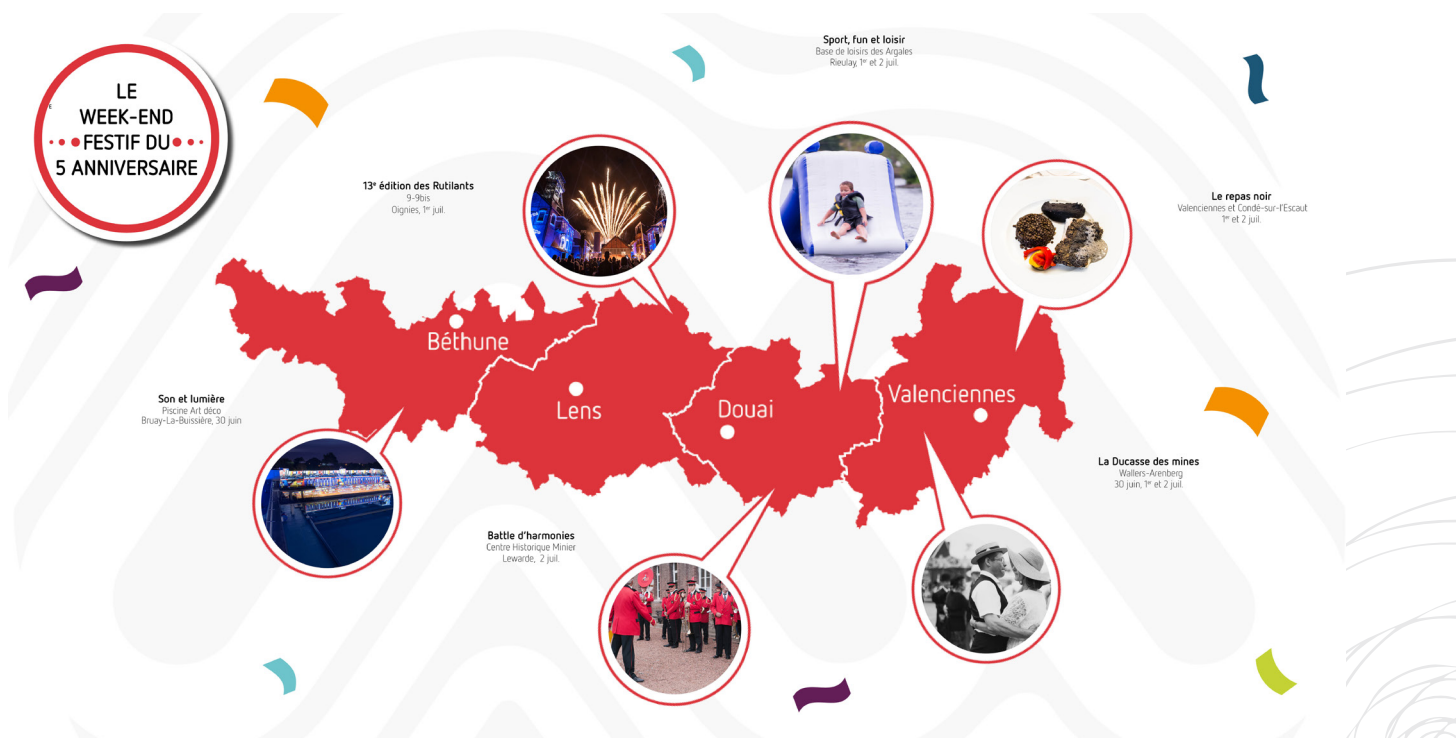
Pidz - Mission Bassin Minier



>> Utilisation d'un panel d'outils de communication cohérent, complémentaire et choisi en fonction de cibles prédéfinies

- **A destination des acteurs institutionnels et des journalistes:**
 - **Le rapport d'activités annuel de la Mission Bassin Minier** diffusé à une centaine de contacts
 - **La Lettre d'informations** de la Mission Bassin Minier, sous la forme électronique et papier, est parue 4 fois avec une diffusion par numéro à 2800 contacts.
 - **Une carte de vœux papier envoyée à 500 personnes et une carte de vœux électronique envoyée à 7000 contacts.**
 - **Une plaquette sur les chiffres-clés et impacts de l'inscription** du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO est sortie pour la deuxième fois cette année à l'occasion des 5 ans de l'inscription et a été largement diffusée aux journalistes lors de chaque événement organisé par la Mission Bassin Minier en 2017. L'opération sera reconduite en 2018.
 - **Le compte twitter de la Mission Bassin Minier est très actif: 140 tweets ont été publiés en 2017 pour 1100 abonnés.**
- **A destination des journalistes:**
 - **Une dizaine de communiqués de presse** ont été envoyés à la presse généraliste et spécialisée et ont généré autour de 400 retombées dans les médias.
 - **Un dossier de presse** remis à jour régulièrement selon l'actualité.
- **A destination des entreprises:**
 - **Un flyer de présentation** de l'ensemble des ressources disponibles sur la thématique "Bassin minier Patrimoine mondial", permettant aux dirigeants et salariés d'avoir toutes les clés en main pour être un bon ambassadeur de leur territoire "Patrimoine mondial".
- **A destination du tout public:**
 - **Une dizaine d'actualités** ont été diffusées en 2017 sur le site web bassinminier-patrimoinemondial.org; **16 063** utilisateurs ont consulté le site web, parmi eux **76% sont de nouveaux visiteurs**, pour un nombre total de **41 954** pages vues.
 - Un panorama de presse en consultation libre à l'accueil.
 - Une série de vidéos sur diverses thématiques servant la promotion du territoire.
 - Une série de « goodies » servant la promotion de l'inscription.

Mission Bassin Minier



Les opérations et/ou outils de promotion à concerner et à mettre en œuvre avec les partenaires

>> 30 juin-16 juillet 2017 : 5^e édition de la manifestation « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial »

Comme chaque année depuis 5 éditions, la Mission Bassin Minier, en lien avec un comité de pilotage constitué de partenaires, coordonne l'organisation de la quinzaine festive "Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial" et s'occupe également de la communication liée à l'opération.

Cela comprend notamment la réalisation et le suivi d'un plan de communication dédié, la conception de supports de communication, l'animation des réseaux sociaux et du site internet dédié à l'opération ainsi que la gestion des partenariats média (France Bleu Nord et France 3 Hauts-de-France).

Cette 5^e édition, marquée par un week-end anniversaire haut en couleurs, a compté **66 manifestations sur l'ensemble du territoire et 54 762 participants**.

La page Facebook a atteint 2 660 fans à la date du 16 juillet 2017 tandis que le compte Twitter de la Mission Bassin Minier a dépassé le cap des 1 000 abonnés (1 090 abonnés); 3 740 pages ont été vues sur le site internet www.bassinminierenfete.fr entre le 30 mai et le 16 juillet 2017 et l'on compte plus de 108 retombées presse ainsi que 26 émissions de radios et reportages TV. L'événement a compté également cette année 3 nouveaux partenaires : le SYMEVAD, le Majestic de Douai et le Cin'Amand.

>> Organisation du 5^e anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial

La mobilisation autour du 5^e anniversaire s'est avérée une opération difficile à mener. Malgré le contexte favorable lié au Contrat de Destination qui met en avant l'événementiel comme moteur de l'attractivité touristique du territoire et l'organisation par Euralens d'un forum "Tourisme et Culture" qui avait fait de l'événementiel son sujet de réflexion, le scénario ambitieux proposé par la Mission n'a pu se concrétiser dans sa globalité. Certains territoires ont rapidement décliné la proposition (CA du Douaisis et de la Porte du Hainaut); d'autres ont tardé à manifester leur souhait de participer (CA Lens Liévin). À Condé-sur-l'Escaut (CA de Valenciennes Métropole), le projet de mise en scène du chevalement de la fosse Ledoux a achoppé pour des problèmes juridiques et techniques, liés notamment à l'état sanitaire du chevalement.

Au final, la Mission a pu assurer l'organisation de 3 événements.

- À Bruay-La-Buissière, la mise en lumière du parc Salengro et le mapping sur la piscine Art Déco ont rencontré un vif succès auprès des 2000 personnes qui ont fréquenté le site au cours de cette soirée festive.

- À Oignies, sur le site du 9-9bis, le Festival des Rutilants offrait un cadre opportun à une belle fête populaire dont la programmation a été « dopée » par le 5^e anniversaire. L'EPCC du 9-9bis a largement contribué au succès de cette soirée en musclant sa programmation (avec notamment un set du DJ Shantel dans le Métaphone et l'accueil du spectacle "le chant des sirènes" de la Cie Mécaniques Vivantes). La Mission a pour sa part intégré le spectacle phare de la soirée avec une évocation musicale de l'histoire minière grâce à la réunion d'un brass band, dont la partition a été accompagnée d'une mise en lumière et d'un feu d'artifice synchronisé. 4000 personnes ont assisté à cette 13^e édition des Rutilants.

- Enfin, à Rieulay-Pecquencourt, sur la base des Argales, la Mission a implanté une série d'animations visant à démontrer le pouvoir attractif pour le public d'une offre qualifiée sur le site, en dépit d'une météo capricieuse.

Au total, 12 890 visiteurs ont fréquenté, du 30 juin au 2 juillet 2017, 6 événements à Bruay-La-Buissière, Oignies, Lewarde, Rieulay, Valenciennes/Condé-sur-l'Escaut et Wallers-Arenberg. L'événement a connu une excellente couverture médiatique avec 61 articles de presse, 23 reportages TV et radio ainsi que 92 relais institutionnels qui ont évoqué l'événement. Les réseaux sociaux ont amplement relayé l'engouement autour de deux événements : 13 000 personnes sur Facebook pour la vidéo live du mapping sur la façade de la piscine Art déco de Bruay-La-Buissière; 7 280 personnes atteintes grâce à la publication Facebook sur la 13^e édition des Rutilants.

>> 21 novembre 2017 : organisation de la deuxième édition des Rencontres du « Bassin minier Patrimoine mondial »

Accueillies sur le site minier de Wallers Arenberg et dans la salle des fêtes de Wallers, les Rencontres ont réuni plus de 170 acteurs du Bassin minier Patrimoine mondial. Cette matinée (suivie d'une visite l'après-midi) a été structurée autour de 3 thématiques :



Les Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial
Guillaume Theys pour la Mission Bassin Minier

- L'appropriation de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial par les habitants avec la présentation du bilan de la communication autour de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial qui a été réalisé à l'occasion des 5 ans de l'inscription.
- Le rayonnement touristique à l'international avec la présentation du projet européen porté par le Centre du patrimoine mondial et dédié à la création d'itinéraires touristiques européens du Patrimoine mondial «Les routes du Patrimoine mondial de l'Union Européenne».
- La protection, la restauration et la gestion avec un temps consacré à la présentation de nouveaux outils au service du patrimoine inclus dans le périmètre «Patrimoine mondial»: la Loi «Liberté, Création, Architecture et Patrimoine», promulguée en 2017.



Inauguration des rames du tramway aux couleurs du Bassin minier Patrimoine mondial à Valenciennes
Pidz - Mission Bassin Minier

Deux autres sujets d'actualité ont été présentés : la rénovation des cités minières avec la signature d'une Charte partenariale avec les bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat et un nouvel outil de financement des projets avec la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine.

À l'occasion des Rencontres, un film de 7 minutes "bilan des 5 ans de l'inscription au Patrimoine mondial" a été réalisé et est disponible sur la chaîne Youtube de la Mission Bassin Minier.

>> Suivi de l'opération «habillage du tramway aux couleurs du Bassin minier Patrimoine mondial» en partenariat avec Transvilles et les Offices de tourisme de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole,

Ce projet concernant 6 rames de tramway et deux bus. La première rame a été inaugurée le 4 mars par une manifestation au dépôt de transville à Valenciennes saint Waast.

Chacune des stations de tramway ou de bus qui dessert les 8 éléments retenus a été équipée d'un panneau signalétique donnant les informations sur le Bassin minier Patrimoine mondial et sur l'élément concerné.

Un soin particulier a été porté à la communication grand public de l'événement : nomination de parrains et marraines pour chacun des sites patrimoniaux retenus sur le parcours du tramway, animations par les offices de tourisme le jour de l'inauguration et pendant la quinzaine festive "Bassin minier fête le Patrimoine mondial", communiqué et dossier de presse, relais Facebook et twitter, réalisation d'une charte graphique spécifique à cette opération, etc ...

>> Suivi du déploiement de la signalétique Bassin minier Patrimoine mondial

Le déploiement de la signalétique «Bassin minier Patrimoine mondial» s'appuie sur le guide signalétique (diffusé en 2015) élaboré conjointement avec les collectivités locales et les services de l'Etat (DREAL, DRAC, UDAP) dans le cadre de l'étude qui avait été portée par la Mission Bassin Minier.

Il a été proposé que les agglomérations, accompagnées par la Mission Bassin Minier, pilotent ce déploiement sur le territoire, de façon à coordonner les différents acteurs concernés.

La Mission Bassin Minier accompagne également les démarches menées par les deux bailleurs et par Filiéris.

• Les intercommunalités et les communes

En 2017, poursuite de l'accompagnement de 2 agglomérations : la CALL (rédaction des textes, contrôle des panneaux, participation aux réunions sur l'implantation), la CAHC (appel d'offre terminé, schéma d'implantation en cours, implantation prévue printemps 2018)

La CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane a décidé de décaler le travail sur le schéma d'implantation en 2018.

Valenciennes Métropole et la CAPH travaillent sur un déploiement concerté (schéma d'implantation finalisé en 2017, rédaction des textes en cours, implantation programmée au premier semestre 2018)

La CCCO a programmé le travail pour 2018.

• Les Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les Départements envisagent le renouvellement sur 3 à 4 ans des panneaux signalétiques de leurs Espaces Naturels Sensibles concernés pour y intégrer la signalétique «Patrimoine mondial». En 2017, le Département du Nord a renouvelé les panneaux d'accueil des terrils. La Mission Bassin Minier fournit les contenus de la partie «Patrimoine mondial» de ces panneaux.

- **Les autres propriétaires: M&C, SIA habitat, Filiéris...**

La Mission Bassin Minier accompagne ces acteurs : rédaction des textes, contrôle des panneaux, participation aux réunions sur l'implantation, réflexion sur l'accompagnement de cette signalétique par des actions de médiation.

- **Autres démarches**

La Mission Bassin Minier est également sollicitée sur des chantiers qui nécessitent une coordination avec la signalétique « Bassin minier Patrimoine mondial » (boucle UN'ESCAUT sur Valenciennes Métropole, signalétique du 9-9 bis sur la CAHC, Chaîne des parcs sur le Pôle Métropolitain de l'Artois, ...)

>> Appui à la mise en œuvre de la signalisation d'animation touristique « Bassin minier Patrimoine mondial » sur le réseau autoroutier.

La CAPH, Valenciennes Métropole et l'Etat prennent en charge le financement des 3 panneaux situés sur l'A2 et l'A23.

- **Les 3 panneaux situés sur l'A2 et l'A23.**

Une convention d'objectifs entre l'ensemble des partenaires (Valenciennes Métropole et la CAPH, l'Etat, la DIR et la SANEF) a été signée en septembre 2016 et les 3 panneaux ont été posés entre décembre 2016 et mars 2017.

- **Les 4 panneaux situés sur l'A1 et l'A26**

Le Pôle Métropolitain de l'Artois a délibéré en octobre 2016 sur le financement avec une participation financière de l'Etat. Les implantations ont eu lieu entre juin et août 2017, avec une inauguration en juin 2017 en partenariat avec la SANEF.

Un soin particulier a été porté à la communication de l'événement en partenariat avec le Pôle métropolitain de l'Artois et la SANEF : communiqué et dossier de presse, relais de l'événement sur la **radio de la SANEF 107.7 (5 à 6 millions auditeurs par jour l'été)**.

>> Mise en place d'un réseau de communicants à l'échelle du territoire

En lien avec ses deux partenaires, Euralens et la Mission Louvre-Lens Tourisme, la Mission Bassin Minier travaille à la constitution d'un réseau de communicants sur le territoire du Bassin minier pour que le relais auprès des habitants soit efficace dans les supports de communication tels que le journal, la newsletter, le site internet... etc. En effet, les directeurs de communication des EPCI sont régulièrement sollicités par la Mission Bassin Minier sur des sujets tels que l'appropriation de l'inscription, les événementiels comme le Trail des Pyramides Noires, le "Bassin minier fête le Patrimoine mondial".



Inauguration des panneaux autoroutiers sur le territoire du Pas-de-Calais
SANEF

Concernant les sites en danger/à enjeux, bâtis et néo-naturels, animation de la réflexion programmatique et partenariale autour de leur conservation et leur mise en projet

>> Appui technique aux communes et EPCI, en lien avec la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais

L'année 2017 a mis au jour la difficulté de mettre en œuvre la convention signée entre l'EPF et la Mission Bassin Minier. Une intervention sur les sites miniers en danger est rendue compliquée par la confrontation entre l'urgence de leur sauvetage et le temps long nécessaire à l'émergence d'un projet d'une part, et d'autre part, l'exigence légitime de l'EPF d'un projet finalisé et d'un repreneur. Le PPI 2015-2019 de l'EPF avait ouvert une porte à la sauvegarde des éléments miniers inscrits au Patrimoine mondial en danger : sans faire peser sur l'EPF le rôle de seul « sauveteur » du patrimoine minier en danger, l'enjeu reste pour autant déterminant dans la préservation de l'inscription. Des solutions techniques et financières devront être trouvées en 2018 dans le contexte où l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier et la souscription lancée avec la Fondation du patrimoine pourront amorcer de nouvelles dynamiques.

- **La Chapelle Sainte Barbe à Somain** : avec l'appui de la Mission Bassin Minier, la commune a poursuivi sa réflexion autour d'un projet lié à des services de santé. Un groupe de travail animé par l'hôpital de Somain et la Ville a été mis en place pour assurer une identification des besoins et des professionnels de santé qui pourraient être intéressés. Le travail se poursuit.

- **Le chevalement d'Anhiers** : le sauvetage du site a connu une situation de blocage. L'étude sanitaire et historique qui était prévue sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF n'a pas été engagée et les prescriptions du PPRM ont été avancées comme un facteur bloquant. Une réunion organisée en juillet en sous-préfecture de Douai a mis en avant à la fois les questions de sécurité à traiter à court terme et la nécessité de trouver une solution pour maintenir autant que possible l'intégrité du site. Début novembre, le comité de pilotage s'est réuni une deuxième fois, avec de nouveaux éléments : un acquéreur pour le site, des mesures d'ingénierie financière potentielles etc.

- **Le chevalement de la fosse 5 de Billy-Berclau** : dossier en « stand-by ». Les propriétaires du site ont déménagé, ce qui laisse craindre une dégradation rapide du site devenu inoccupé.

*Fosse et chevalement
d'Anhiers
Mission Bassin Minier*



- **Le chevalement de la fosse 6 de Haisnes lez la Bassée**: la procédure d'abandon manifeste, engagée par la commune, est quasiment arrivée à son terme. La dernière étape est la définition du projet de reconversion, pour lequel la CABBALR a lancé en fin d'année une étude de programmation. La Mission Bassin Minier accompagne la ville et l'agglomération. Elle a notamment identifié un groupe de porteurs de projet qui a manifesté son intérêt pour le site. L'étude lancée par la Communauté d'Agglomération permettra d'affiner ses pistes et de chiffrer les travaux de préservation.

- **Le Château des Douaniers à Fresnes sur Escaut**: la Mission Bassin Minier a entamé en 2017 un travail d'identification de porteurs de projet qui pourraient être intéressés par le site. Ce travail a porté ses fruits, puisque la Mission Bassin Minier a fait émerger un projet articulé autour d'une école de formation aux métiers de l'agriculture urbaine (EFAMAU), portée par une association "Les Cols verts/ Agris urbains du Hainaut" et d'un restaurant d'insertion "la Cantine de Joséphine" privilégiant le travail d'insertion des personnes handicapées. Ce travail a abouti à la rédaction d'une note d'intention qui servira de base à un cahier des charges pour une étude de diagnostic et de chiffrage du projet, prévue pour début d'année 2018.

- **Fosse Mathilde à Denain**: l'EPF a engagé les études de maîtrise d'œuvre, mais les travaux de préservation qui devaient suivre ont été reportés et conditionnés aux résultats de l'étude de programmation engagée sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF. La Mission Bassin Minier accompagne le comité technique pour qualifier le programme de sauvegarde, notamment au regard des prescriptions de la DREAL au titre des risques miniers. L'enjeu est de préserver l'intégrité patrimoniale d'un bâtiment dont la compréhension n'est pas spontanément aisée, mais il s'agit aussi de trouver une nouvelle affectation en phase avec les attentes de la commune. L'étude devrait aboutir début 2018.

>> Partenariat avec la Fondation du Patrimoine

Une convention a été signée en juin 2017 avec la Fondation du Patrimoine afin de mobiliser des fonds destinés à la préservation du patrimoine minier inscrit par l'UNESCO, en particulier de ses éléments les plus fragiles. Cette convention prévoit notamment le lancement d'une souscription dédiée, présentée lors des Rencontres du Bassin Minier Patrimoine mondial le 21 novembre 2017. Un plan de communication spécifique sur le sujet a été établi en 2017 pour une mise en route des actions en 2018.

Concernant les 5 grands sites de la mémoire

>> Assistance technique à l'élaboration des contenus des programmes scientifiques et culturels développés sur les grands sites de la mémoire et à leur coordination

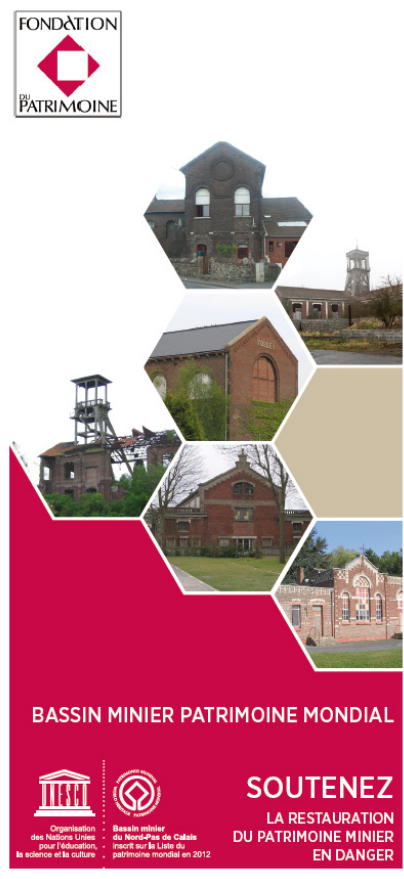
Le travail autour du parcours patrimonial de la cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière s'est poursuivi durant l'année 2017, dans la perspective d'une ouverture du site au printemps 2018. La Mission Bassin Minier a également accompagné la CABBALR dans les échanges sur l'outil juridique de gestion du site et les ambitions du programme culturel. Enfin, elle participe, jusqu'à la livraison des dispositifs de médiation, à la vérification des contenus historiques et patrimoniaux.

Le travail autour du parcours d'interprétation sur le site du 9-9 bis n'a pas été relancé en 2017. Pour autant, une étape symbolique a été franchie avec l'engagement des travaux de remise en route de la machine d'extraction du puits n°9.

En 2017, la Mission Bassin Minier n'a pas pu organiser l'installation du comité des sites de la mémoire, compte tenu de l'avancement inégal des différents programmes de reconversion. Cet objectif est reporté en 2018.

Animation de la démarche « Arts de jardin en sol mineur »

En 2017, la Mission Bassin Minier a suivi la résidence mission portée par la CALL en partenariat avec Maisons et Cités, les villes de Lens et de Sains en Gohelle.



Plaquette de promotion de la souscription de la Fondation du Patrimoine pour restaurer le patrimoine minier en danger
Mission Bassin Minier

Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales : Patrimoine mondial et Sports de nature

Valorisation touristique de l'UNESCO

>> Contrat de destination touristique ALL : « Autour du Louvre Lens »

La Mission Bassin Minier **participe à sa mise en œuvre** au sein des différents groupes de travail poursuivis en 2017 : gestion de la marque, événementiel, évaluation, création d'un parcours expérientiel.

La Mission Bassin Minier **poursuit sa mission d'accompagnement des Offices de Tourisme** du Bassin minier (mise à disposition de connaissance patrimoniale, validation scientifique de contenus, accompagnement de projets de médiation, appui à la mise en œuvre des contrats de rayonnement touristique, etc.)

>> Le Projet "World Heritage Journeys in Europe" du Centre du patrimoine mondial et de l'Union Européenne

Le Bassin minier Patrimoine mondial fait partie des 5 sites français retenus en mai 2017 par le Centre du patrimoine mondial pour faire partie du projet "World Heritage Journeys in Europe". Cofinancé par l'Union Européenne, le projet a pour objectif de créer des itinéraires transeuropéens, sous la forme de 4 routes, afin de promouvoir les inscriptions au Patrimoine mondial et renforcer le tourisme culturel. La route "Europe Underground" rassemble 9 sites industriels et viticoles inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en Europe, dont le Bassin minier. La Mission a été sollicitée pour fournir les contenus patrimoniaux et touristiques du portail internet (lancement en janvier 2018), réalisé sous l'égide de National Geographic, première phase du projet.

Dès juin 2017, en partenariat avec la Mission Louvre Lens Tourisme, elle a co-construit les contenus et participé aux différents workshops (juin 2017 à Reims et septembre 2017 à Cracovie). Un film a spécifiquement été réalisé pour l'occasion et sera visible sur le portail.

Une réunion d'information de l'ensemble des acteurs du tourisme (Offices de tourisme, les deux ADRT 59 et 62 et le CRT) a été organisée en octobre 2017 et le projet a été présenté par le Centre du patrimoine mondial lors des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial en novembre 2017.

Contribuer au développement des sports de nature

>> Poursuite de la démarche de production du schéma « Bassin minier, Destination Sports et Nature ».

En mars 2017, la Mission a présenté ce schéma, au cours d'une séance collective organisée à l'Aréna Stade Couvert. « Brique » de la Destination ALL, ce schéma est désormais intitulé "Autour du Louvre Lens, Expérience Sport & Nature". Cette manifestation a permis de faire témoigner des professionnels du tourisme sur les sujets de l'itinérance de l'expérience client, et des outils de commercialisation.

Elle a participé aux réflexions sur le développement de services Vélos (outil d'information, services de location, promotion touristique...).

La Mission a poursuivi l'animation de la mise en œuvre de la **Véloroute du Bassin minier** concernant notamment la connexion au site de Wallers-Arenberg et l'articulation avec la Véloroute du Paris-Roubaix.

Dans la poursuite des précédents « Comités d'itinéraire » portés par la Mission, **un nouveau comité d'itinéraires**, cette fois-ci au pluriel, s'est tenu le 14 décembre 2017. L'objectif était de réunir les différents acteurs (aménagement et tourisme) concernés



Schéma Autour du Louvre Lens,
Expérience Sport & Nature
Mission Bassin Minier

par la thématique de l'itinérance touristique afin de faire un point d'étape sur la réalisation des différents itinéraires et réseaux à l'échelle du Contrat de Destination Autour du Louvre-Lens. Cette séance avait surtout pour but de pointer le besoin d'articulation entre ces différents réseaux (pédestres, vélos, ...) et la nécessaire organisation des acteurs du territoire à mettre en place afin de garantir la cohérence des projets et la lisibilité des réseaux aux yeux du public.

>> La Mission Bassin Minier accompagne les acteurs du monde sportif dans la mise en œuvre de projets transversaux :

- Appui technique à la mise en place des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). La Mission Bassin Minier est membre de la CDESI du Pas-de-Calais, qui a inscrit ses premiers ESI en 2017 et sorti un guide à l'attention des organisateurs de manifestations sportives auquel la Mission Bassin Minier a contribué grâce à son expérience dans l'organisation d'événements sportifs.
- Appui technique au cluster Vivalley (sport, santé, bien-être) en accompagnant les porteurs de projets lauréats.

>> 27 mai 2017 : organisation de la 4^e édition du trail des Pyramides Noires (TPN) :

Cette édition marque la poursuite du développement de la notoriété de l'événement qui a franchi le cap des 1000 inscrits. Cette édition a notamment été marquée par un travail important, mené sur le suivi en direct de l'événement (9h de direct TPN Live, grâce au partenariat étroit avec ILTV). Le succès du TPN a permis à la Mission Bassin Minier d'entamer des négociations avec une entreprise privée, leader sur le marché de l'événement « Outdoor », qui pourrait devenir un partenaire majeur du territoire dans les années à venir, confirmant ainsi le pari fait à partir de 2006 sur les Sports de Nature comme vecteur d'attractivité et d'image.

Un soin particulier est apporté chaque année à la promotion de l'événement : communiqué, dossier de presse, relais important le jour J sur les réseaux sociaux Facebook et twitter (« post » facebook : 15 460 personnes atteintes sur le gagnant du 105 km, 21 partages) partenariat radio (Chérie FM Lens) et télé (France 3).

>> Stand au salon des Sports de Nature 2017 à Lille

La Mission a poursuivi la démarche partenariale engagée en 2016, ce qui s'est traduit par la mutualisation des moyens de partenaires (Mission Bassin Minier, Mission Louvre Lens Tourisme, Parc Départemental d'Olhain, Offices de tourisme de Lens Liévin, de Douai et de Rieulay, de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole) au sein d'un même stand.



*Trail des Pyramides
Noires 2017
Pidz -
Mission Bassin Minier*

Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale

>> La Mission Bassin Minier poursuit son implication au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM)

- Animation d'ateliers lors de l'AG de juin 2017, accueillie à Arles en mars 2017 (Bien inscrit Monuments romains et romans d'Arles)
- Suivi du Bureau et du Conseil d'administration (membre depuis 2016)
- Co-production et animation du séminaire de formation à la médiation Patrimoine mondial, qui s'est déroulé à la Saline d'Arc-et-Senans en novembre 2017
- La Mission Bassin Minier est également régulièrement sollicitée pour des accompagnements ponctuels de sites en candidature et pour des interventions dans des séminaires et colloques nationaux sur le Patrimoine mondial.

En 2017, le projet INTERREG «PNTH Terre en actions» France-WALLONIE-VLAANDEREN a démarré. Initiative des deux Parcs (Scarpe Escaut en France et Plaine de l'Escaut en Belgique), le projet vise à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire autour de leurs patrimoines naturels et paysagers.

En 2017, la Mission Bassin Minier a participé à l'installation du programme et engagé la définition précise des projets au sein du module «Des événements mobilisateurs qui effacent les frontières», dont elle sera l'opérateur en 2018 et 2020 (événements à destination des populations transfrontalières, mixant pratiques sportives de nature et découverte de l'environnement, des paysages et du patrimoine). La Mission Bassin Minier a participé à la formation mise en place dans le cadre du module 3 concernant l'utilisation des outils numériques collaboratifs (2 salariés ont suivi cette formation), ainsi qu'à un séminaire sur la conduite du changement. La préparation de l'événement 2018 s'est engagée en toute fin d'année, avec l'animation de 2 séances d'un groupe de travail composé d'acteurs associatifs du territoire qui a permis de définir le territoire précis du déroulement de l'événement, le site d'accueil et de tracer les premières pistes de contenu et de cibler le public visé.

>> La Mission a poursuivi sa participation à des réseaux internationaux et à leur animation : à ce titre, les déplacements à l'étranger sont pris en charge par les partenaires invitants.

- Depuis 2016, la Mission participe à l'axe 5 (« Richesses des territoires industriels et miniers ») du programme de recherche franco-brésilien « Richesses en partage », regroupant une quarantaine de chercheurs et d'experts (universités fédérales du Minas Gerais et d'Uberlandia, Universités Lille 1, Lille 3, Valenciennes-Hainaut-Cambrésis, la Mission Bassin Minier, le Fresnoy etc).

La Mission a piloté une délégation brésilienne dans le Bassin minier le 11 mai 2017. Elle a également contribué à l'ouvrage collectif final du programme de recherche par la rédaction de deux articles (redevances minières ; gouvernance territoriale). A paraître début 2018.

- Participation au colloque Grammaires du patrimoine industriel, la réinvention des villes et des régions, à Barcelone.

A l'invitation de la Regionalverband Ruhr et du Museu d'Història de Barcelona, la Mission Bassin Minier a participé aux deux journées d'études qui se sont déroulées à Barcelone les 17 et 18 octobre 2017. La Mission Bassin Minier a présenté une communication sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et la sensibilisation des habitants, insistant sur les valeurs socio-culturelles du patrimoine industriel, bien au-delà de celles du patrimoine technique ou de l'architecture industrielle. Ce fut également l'occasion de renforcer et d'élargir le réseau d'acteurs européens et internationaux du patrimoine industriel.

- **Participation au séminaire « Qualité de ville, qualité de vie »** co-organisé par l'Agence Française de Développement, le ministère chinois des finances et la National Development and Reform Commission (NDRC).

Le 12 octobre à Pékin, ce séminaire avait pour objectif d'organiser un partage d'expérience entre experts français et experts et décideurs chinois, chargés de concevoir et mettre en œuvre un nouveau mode de développement urbain « intégré ». La Mission est intervenue sur le rôle de levier joué par l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO dans la résilience du territoire.

Suite à la mission organisée en juin 2016 par l'Ambassade de France, la Mission a pu poursuivre ses contacts avec le Consulat général de France à Shenyang (mines de charbon).

Atelier animé par JF Caron lors de l'AG de l'ABFPM
Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

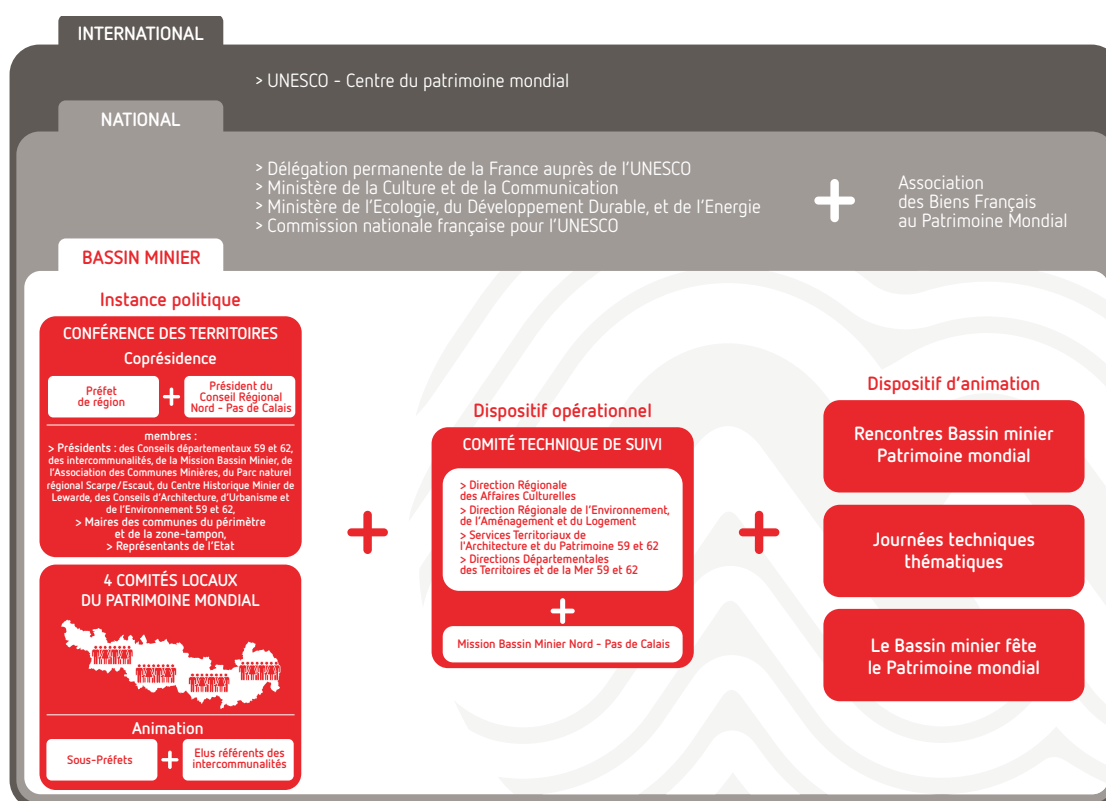


Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'État

La Mission Bassin Minier poursuit son appui à la préparation, l'organisation et l'animation des instances composant le dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit :

- **La Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial**, coprésidée par le Préfet de Région et le Président de Région, n'a pas pu se réunir en 2017.
- **Les 4 comités locaux du Patrimoine mondial** (Béthunois – Douaisis – Lensois – Valenciennois), animé par les sous-préfets et les référents UNESCO des agglomérations se sont réunis au moins une fois en 2017.
- **Le comité technique de suivi mensuel** regroupant la Mission Bassin Minier et les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM/STAP) a poursuivi son travail en 2017.

Extrait du plan de gestion
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°9

Évaluer les impacts de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO sur le territoire

» En 2017, la Mission Bassin Minier a reconduit pour la 4^e fois consécutive son enquête de satisfaction, concernant les actions mises en œuvre dans le cadre de «Bassin Minier fête le Patrimoine mondial» et plus globalement sur l'image du Bassin minier, et ses résultats analysés au regard de ceux obtenus l'année précédente. Cette enquête vise à mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, et plus particulièrement le degré de connaissance et d'appropriation de cette inscription auprès de la population et son évolution dans le temps.

L'objectif est de reconduire chaque année cette enquête afin de pouvoir mesurer l'évolution de l'image du Bassin minier et la perception de l'inscription de ce territoire au Patrimoine mondial au fil du temps.



Plus de 300 personnes, originaires pour l'essentiel du territoire ou de la région ont été interrogées; 203 personnes, soit près de 2 visiteurs sur 3, participaient pour la 1^{ère} fois aux animations proposées. Ce ratio est en baisse par rapport à l'enquête 2016. Cela signifie que la quinzaine festive renouvelle son public tout en réussissant un début de fidélisation.

L'image du Bassin minier reste intimement liée à la présence du patrimoine industriel, aux **valeurs humaines qu'il véhicule** (convivialité, solidarité) mais également à la fierté du territoire inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

On constate que le nombre de personnes enquêtées ayant une image négative du territoire reste très faible (3,2%). On peut légitimement penser que les efforts engagés depuis de nombreuses années sur le renversement de cette image portent leurs fruits, même s'il reste encore beaucoup à faire notamment auprès de la population locale, celle-ci ayant un rôle majeur à jouer en tant qu'ambassadrice de son territoire.

La connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial est en hausse. En effet, cette année 90.7% des personnes interrogées avaient connaissance de cette inscription. Cela constitue une progression notable par rapport à l'année précédente (83.2%). Cette inscription est considérée comme une reconnaissance de l'histoire industrielle et humaine du territoire, une fierté et un moyen de préserver et mettre en valeur le territoire.

Retour en image sur l'édition 2017 de la quinzaine festive «Bassin minier fête le Patrimoine mondial»

Ines, Guillaume et Aurélien pour la Mission Bassin Minier

Objectif
stratégique **2**

*De la transition écologique
et énergétique à la troisième
révolution industrielle :
la Mission Bassin Minier
en appui à des démarches
opérationnelles de projets majeurs*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes

Concernant les cités-pilotes

» Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des 5 premières cités pilotes (cités Taffin à Vieux-Condé, Thiers ancienne à Bruay-sur-l'Escaut, Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt, Bruno à Dourges et des Électriciens à Bruay-La-Buissière). Après une phase intense de démarrage et de suivi des opérations (2011/1016), le travail de la Mission en 2017 s'est concentré sur le lancement d'une démarche à destination des propriétaires privés qui n'avaient pas été concernés par le projet de rénovation des logements (cités Lemay et Sainte Marie).

» Quant aux nouvelles programmations, après avoir assisté la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) dans le montage des pré-dossiers déposés au titre des appels à projets du FEDER (ITI et Axe 4-mesure 6c), la Mission Bassin Minier a continué à suivre les projets concernant les cités du Mont de la Veine à Anzin, cités Acacia et Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut, cités Hardy et Ballanger à Fresnes-sur-l'Escaut situées à proximité du Château des Douaniers et le projet de la Boucle UN'ESCAUT.

Accompagnement de nouvelles démarches ou opérations

Dans la poursuite des réflexions engagées dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, la Mission Bassin Minier qui avait apporté un important soutien technique à la mission interministérielle conduite par Jean-Louis Subileau, notamment pour la définition d'une stratégie intégrée de requalification du parc minier, a poursuivi en 2017 l'accompagnement de nouveaux projets plus ou moins avancés.

Inauguration de la cité Bruno à Dourges, octobre 2017

Guillaume Theys pour la Mission Bassin Minier



» La Mission Bassin Minier a accompagné la CAPH dans le lancement des études sur la cité du Pinson à Raismes (traduction du référentiel cités pilotes dans le cahier des charges de consultation, visites des opérations finalisées avec les élus, techniciens et équipes de maîtrise d'œuvre, suivi technique des premières phases de diagnostic).

» Sur sollicitation de la Ville de Sains en Gohelle, la Mission a assisté la ville dans l'élaboration d'une OAP spécifique sur le secteur de la cité 10 de Béthune dans le but d'intégrer un futur projet de béguinage qui ne remette pas en cause la cohérence architecturale et urbaine de la cité. Parallèlement, la Mission Bassin Minier, sur sollicitation de la Sous-Préfecture de Lens et de la ville, a participé à deux comités de pilotage qui visaient à définir une méthode pour lancer un projet plus global de transformation de la cité conformément aux objectifs visés par l'ERBM. Pour l'heure, aucune étude ni convention bailleur/Ville/EPCI n'a été engagée.

» Sur sollicitation de la CALL, la Mission Bassin Minier a accompagné le lancement des études sur le projet NPNRU sur les cités 12 et 14 à Lens (assistance à la rédaction du cahier des charges de manière à intégrer les éléments du référentiel "cités pilotes"). Elle a fourni des données et études visant à alimenter les réflexions des équipes de prestataires retenues (Agence Devillers et Associés).

Promotion des opérations et diffusion des "bonnes pratiques"

» Sollicitée par l'AGUR, la Mission Bassin Minier a co-organisé en octobre avec l'AULA une visite d'élus, de techniciens et d'habitants du Dunkerquois qui souhaitent s'informer sur les projets de rénovation du parc minier. Engagés dans un projet ANRU sur une cité des cheminots à Saint Pol-sur-Mer, ces derniers souhaitent échanger sur les méthodes mises en place dans le cadre des cités pilotes.

» A l'occasion de l'inauguration de la cité Bruno à Dourges, la Mission a collaboré à une semaine d'actions à destination des habitants (visites guidées, réunions publiques, conférences) sur la thématique Patrimoine mondial. Un important relais de communication a été mis en place par la Mission Bassin Minier: communiqué de presse, relais web, Facebook et twitter (entre 1 000 et 2 000 personnes atteintes par «post»), couverture de l'événement par un photographe et un vidéaste. Une signalétique in situ a également été réalisée.

» Dans le cadre des groupes de travail de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, la Mission Bassin Minier a participé aux premières réflexions concernant le lancement d'un concours international d'architecture dans le Bassin minier.

» La Mission Bassin Minier a engagé un nouveau partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille dans le but de créer une chaire partenariale de l'école dans le Bassin Minier. Cette chaire se traduira dès 2018 par l'organisation d'un séminaire d'une semaine sur le territoire en associant acteurs, associations et élus.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle (éco quartiers, quartiers bas carbone, ...)

Depuis 2006, à la demande de l'ADEME et de la Région, la Mission Bassin Minier assume le relais local dans la démarche de diffusion des bonnes pratiques en matière de construction et d'urbanisme durable. A chaque fois, la Mission a cherché à cibler son intervention pour faire émerger de nouvelles pratiques.

D'abord plutôt engagée dans des démarches de sensibilisation, la Mission a progressivement accompagné des opérations concrètes de construction (toutes celles qui ont abouti ont été éligibles à l'appel à projets ADEME/Région) ou d'urbanisme (l'éco-quartier du 4-5 Sud est le premier projet retenu et financé par le FEDER dans le cadre de l'appel à Projet ADEME/Région).

Accompagnement du projet de reconversion du 4/5 Sud de Méricourt

Ce projet est une opération pilote initiée et soutenue depuis son origine par la Mission Bassin Minier ; le projet urbain du 4/5 Sud renouvelle en permanence ses ambitions. 2017 a confirmé le lancement du restaurant municipal et du centre social, bâtiment aux remarquables performances environnementales. 2017 aura aussi permis le déblocage de certains programmes avec notamment un engagement significatif de Maisons et Cités. Mais la difficulté de tenir des ambitions élevées reste manifeste, comme en témoigne la difficulté de l'opération d'habitat participatif qui reste pour le moment au point mort.

Poursuite de l'accompagnement du projet de reconversion du Camus haut d'Annay-sous-Lens

Dans le cadre de la convention avec la Région (FRAMEE), après l'échec d'une première consultation menée en groupement de commande avec Maisons et Cités, la Mission Bassin Minier a relancé une consultation pour une étude de faisabilité concernant la rénovation du groupe de 6 camus en maintenant la fonction « logement ». L'étude doit aussi intégrer le projet dans son environnement urbain qui a connu de profondes mutations. Il s'agira donc à la fois de traiter les espaces extérieurs et de densifier la parcelle grâce à la construction d'un programme neuf complémentaire. L'enjeu majeur de cette étude est définir un projet qui combine attractivité résidentielle, préservation de la lecture patrimoniale et faisabilité économique.

Participation au projet de restructuration de l'îlot Parmentier (cité 9 de Lens, incluse dans le périmètre Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO)

Sur le secteur de l'îlot Parmentier (cité 9 de Lens), la Mission Bassin Minier a accompagné les bailleurs Maisons et Cités Soginorpa et SIA Habitat dans la rédaction du cahier des charges pour une mission d'AMO destinée à définir le programme de restructuration de l'îlot dans une ambition de transformation écologique et sociale (Projet démonstrateur de la TRI). En 2017, la Mission Bassin Minier a participé aux analyses des projets en compétition et aux jurys à titre d'expert.

Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur le processus de labellisation et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens

L'adoption par le Pôle Métropolitain de l'Artois de ses axes stratégiques et de son programme d'actions pour 2017 a occasionné le transfert de l'assistance technique que la Mission Bassin Minier apportait à l'association EURALENS sur le volet urbain, notamment sur la Chaîne des Parcs.

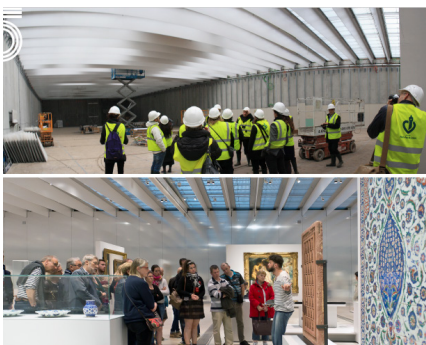
Du fait de l'animation du volet économique dorénavant par le Pôle Métropolitain de l'Artois, elle cantonne désormais sa participation aux clusters dont le développement a un lien profond avec ses chantiers prioritaires : à ce titre, les 5 et 6 décembre, La Mission Bassin Minier a participé en tant que porteur de projet, au **Culturathon organisé au Louvre-Lens par Louvre Lens Vallée**. Le projet « Bouge ton Bassin » issu des premiers résultats de l'étude sur les pressions urbaines et le patrimoine mondial a ainsi trouvé des pistes d'actions possibles qui pourront être expérimentées en 2018. Il s'agit d'initier une démarche de mobilisation des habitants du Bassin Minier afin de les impliquer dans la transformation de leur cadre de vie.

La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2017 son appui technique dans les domaines suivants :

Appui technique à la labellisation « EURALENS ».

La Mission Bassin Minier poursuit sa participation aux différentes instances mises en place dans le cadre de la démarche de labellisation ; l'équipe d'instruction du label (instruction, accompagnement des projets candidats), le comité technique des partenaires (tri et mise en cohérence avec les politiques territoriales) et l'assemblée générale (décision politique d'attribution).

Elle est ainsi associée à la préparation de la 6^e vague de labellisation attendue pour l'AG Euralens de novembre 2017. Son apport s'attache à tenir une certaine exigence du label face à la tentation légitime de nombre de porteurs de projets d'être labellisés, mais aussi du fait des attentes manifestées par les collectivités de rang supérieur, qui font de la labellisation un critère qui devient significatif dans l'instruction des projets.



Livret Euralens n°12 :

Louvre-Lens, 5 ans !
Chiffres clés et impacts 2012 - 2017



Livret Louvre Lens, chiffres clés et impacts
Mission Bassin Minier

2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019

Suivi et évaluation des impacts du Louvre-Lens

La Mission est co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective Euralens qu'elle a contribué à mettre en place. Cette plateforme poursuit trois objectifs opérationnels conduits par trois groupes de travail distincts, dont le premier est animé par la Mission Bassin Minier :

>> Rendre compte de la transformation du territoire par la réalisation d'un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (édition du Livret annuel « Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts »).

La Mission Bassin Minier assure comme chaque année l'animation du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document, la mobilisation des partenaires, la recherche des informations, la rédaction de livret annuel, mais aussi en 2017, la mise en page spéciale « 5^e anniversaire » du document. Dans le cadre d'une réorganisation du calendrier de la publication souhaitée par le Louvre à l'occasion du 5^e anniversaire de l'ouverture du musée, le document a été diffusé le 4 décembre 2017 ;

>> Échanger sur des études thématiques en cours ou à mener et approfondir les coopérations dans le cadre de la dimension « observatoire » de la plateforme ; la Mission Bassin Minier est l'acteur pivot des études menées autour de l'arrivée du musée sur les différents aspects (économiques, touristiques, etc.) et se trouve de ce fait en situation de combiner les résultats et de coordonner les problématiques d'études.

Elle a ainsi participé :

- **aux travaux en lien avec les problématiques de suivi et de mesure des impacts du Louvre-Lens** dans la perspective de venir alimenter notamment les travaux d'Euralens 2019. **En 2017, elle a ainsi accompagné la nouvelle Etude de Motivation Créative (EMC) engagée par Euralens ;**
- **au suivi du diagnostic socio-économique du territoire d'Euralens**, porté par l'INSEE, le Conseil régional, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et le Pôle métropolitain de l'Artois, avec le soutien technique de la Mission Bassin Minier et d'Euralens. La 1^{re} photographie (T0) a été réalisée en 2012 et les travaux en 2017 ont permis de mettre à jour une quarantaine d'indicateurs issus de différents organismes (INSEE, Rectorat, CRT, etc.) pour alimenter la base de données agrégées mise en ligne. Ce diagnostic va permettre par ailleurs la réalisation d'une publication début 2018 relative à une observation fine de l'emploi au regard d'autres niveaux géographiques, sous l'angle notamment de l'économie touristique et de la culture, pour détecter les effets d'un dynamisme propre au territoire dans lequel s'inscrit le Louvre-Lens. Une seconde publication, destinée à apporter un éclairage sur la place des habitants du territoire en relation avec la création d'emplois, l'impact sur le chômage, la caractérisation de l'emploi et les déplacements domicile-travail, verra le jour en fin d'année 2018 et participera notamment à rendre compte de 10 ans de transformation du territoire dans le cadre d'Euralens 2019.

>> Développer un espace mêlant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation territoriale.

La Mission Bassin Minier est associée par l'Université d'Artois, responsable de ce 3^e objectif, à la mise en place d'un futur événement universitaire qui pourrait avoir lieu dans le cadre d'Euralens 2019.

Vue sur le Bassin minier
JM André



Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires

>> Accompagner le SRCE-Trame verte et bleue dans le Bassin minier et favoriser la cohérence des projets inter-agglomérations

En 2017, la Mission a poursuivi sa participation aux ateliers de secteurs menés dans le cadre de la réalisation du PLUi de l'agglomération de la Porte du Hainaut.

>> Mettre en œuvre les boucles de la Trame verte et bleue

Elle a contribué aux études préopérationnelles pour la mise en œuvre de la boucle UN'ESCAUT, afin de valoriser le Bien « UNESCO » accessible via cet itinéraire.

>> Contribuer à l'émergence de pôles structurants

A la demande du Département du Nord, et avec l'appui des autres propriétaires et acteurs du site de Chabaud-Latour, la Mission est animateur d'un comité de suivi du développement de ce site.

La Mission a relancé la rédaction de la convention quadripartite entre les propriétaires du site et la Fédération de pêche du Nord.

Dans le projet d'aménagement d'un Bike Park sur les terrils de Grenay-Mazingarbe, la Mission Bassin Minier a accompagné les communes de Grenay et Mazingarbe ainsi que le porteur de projet. Elle a notamment participé au diagnostic de l'étude paysagère et historique et à la définition du projet en cohérence avec les enjeux du classement et organisé des journées de terrain. Cette action se poursuivra en 2018.

Elle a également apporté son concours à la Ville de Labuissière, en participant aux réflexions sur le développement du site de La Volville et en rédigeant un programme d'aménagement.

Panneau Trame Verte sur le territoire de la CAD Mission Bassin Minier





Mission Bassin Minier

Objectif
stratégique **3**

*Assurer un rôle d'animateur
interterritorial et de médiation
au service des acteurs
du territoire et de ses partenaires
institutionnels de rang régional*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales

» La Mission Bassin Minier a participé et contribué aux ateliers du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) destiné à synthétiser, croiser et enrichir les schémas existants pour donner une vision stratégique, unifiée et claire sur l'aménagement, le développement durable et équilibré des territoires pour renforcer l'attractivité de la région Hauts-de-France.

» Comme en 2016, la Mission Bassin Minier a poursuivi en 2017 son action au sein du comité des Partenaires dans le cadre **des Schémas Départementaux d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) pour les Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.**

» En 2017, concernant le **risque inondation**, la Mission Bassin Minier a poursuivi sa participation aux différentes stratégies et schémas en cours de réalisation sur le territoire : **la poursuite de l'élaboration des SLGRI** (qui découle de la Directive Inondation 2007/60/CE) de la Scarpe et de la Haute-Deûle ayant pour objectif de mieux gérer les risques inondation exceptionnelle : dans le cadre de la SLRGI Haute-Deûle, l'Etat a piloté une étude de ruissellement portant sur l'ensemble du Bassin versant de la Haute-Deûle (Souchez, Escrebieux, Canaux de Lens et de la Deûle) et venant compléter la connaissance du ruissellement acquise avec les études hydrauliques spécifiques aux SRE. La Mission Bassin Minier a également participé aux réflexions engagées sur les SAGE du territoire, au renouvellement du SAGE Scarpe Aval, et à l'élaboration du SAGE Marque-Deûle.

» La Mission Bassin Minier, désignée début 2017 pour siéger au **Conseil Territorial de Santé du Pas-de-Calais (CTS 62) par l'ARS Hauts-de-France**

A ce titre, la Mission Bassin Minier a été associée aux réflexions engagées et débattues en matière de démocratie sanitaire autour des enjeux du CTS 62 au sein des réunions plénières organisées en avril et octobre 2017. L'occasion également de participer à l'élaboration du diagnostic territorial partagé et à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet régional de santé, dans l'objectif d'améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire.

Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes

À l'échelle du Bassin minier et en coordination avec les structures d'ingénierie émergentes

>> La Mission Bassin Minier a continué d'accompagner les différents EPCI dans leurs démarches d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires.

Elle a ainsi participé à l'élaboration des **Conventions Intercommunales du Logement et des Conventions de mixité sociale et d'équilibre territorial** de la CAHC, de la CAD et de la CCCO, à celle des **Programmes Locaux de l'Habitat** de la CCCO et de la CA Béthune-Bruay Artois Lys Romane, ainsi qu'à la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale du Douaisis**.

La Mission Bassin Minier est par ailleurs régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les démarches locales; **Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis** dont elle est membre, appel à projet « Mine d'idées » de la Fondation de France...

>> La Mission Bassin Minier fait office de **centre de ressources** du Bassin minier auprès de ses partenaires et leur fournit cartes, études et bases de données.

À l'échelle métropolitaine de Lille, en partenariat avec les agences d'urbanisme concernées

>> La Mission Bassin Minier a poursuivi ses travaux d'observation engagés depuis plus de 10 ans sur **l'urbanisme commercial** à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lille, qui se sont concrétisés par la **rédaction d'une publication en 2017 portant sur un état des lieux des « drives »** qui connaissent un développement exponentiel ces dernières années.

>> Poursuivant les réflexions issues de la démarche abordant la problématique de la précarité énergétique liée à la mobilité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, où l'une des réponses évoquées était **le télétravail**, la Mission Bassin Minier a engagé une étude sur cette question.

Celle-ci a notamment permis de valoriser l'exploitation de l'outil de modélisation des gains du télétravail développé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) afin d'évaluer les impacts territoriaux du télétravail à l'échelle de 3 SCoT (Artois, Lens-Liévin/Hénin-Carvin, et Lille Métropole) de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais.

Organisation d'un séminaire de restitution "**Télétravail et Tiers-Lieux: quels enjeux et stratégies territoriales pour les collectivités**" le 21 mars 2017 (100 participants).

Une animation en direct sur les réseaux sociaux Twitter et Storify avait été organisée afin de rendre l'événement participatif avec la création d'un #3TL17, et a récolté une vingtaine de contributions sur le sujet. On note un bon relais institutionnel: CREM, CEERD, CGET, la station Saint-Omer et une couverture de l'événement par Zevillage, site participatif d'information consacré aux nouvelles formes de travail: télétravail, travail à domicile, coworking, travail collaboratif, mobilité.

Diffusion de la synthèse des travaux.

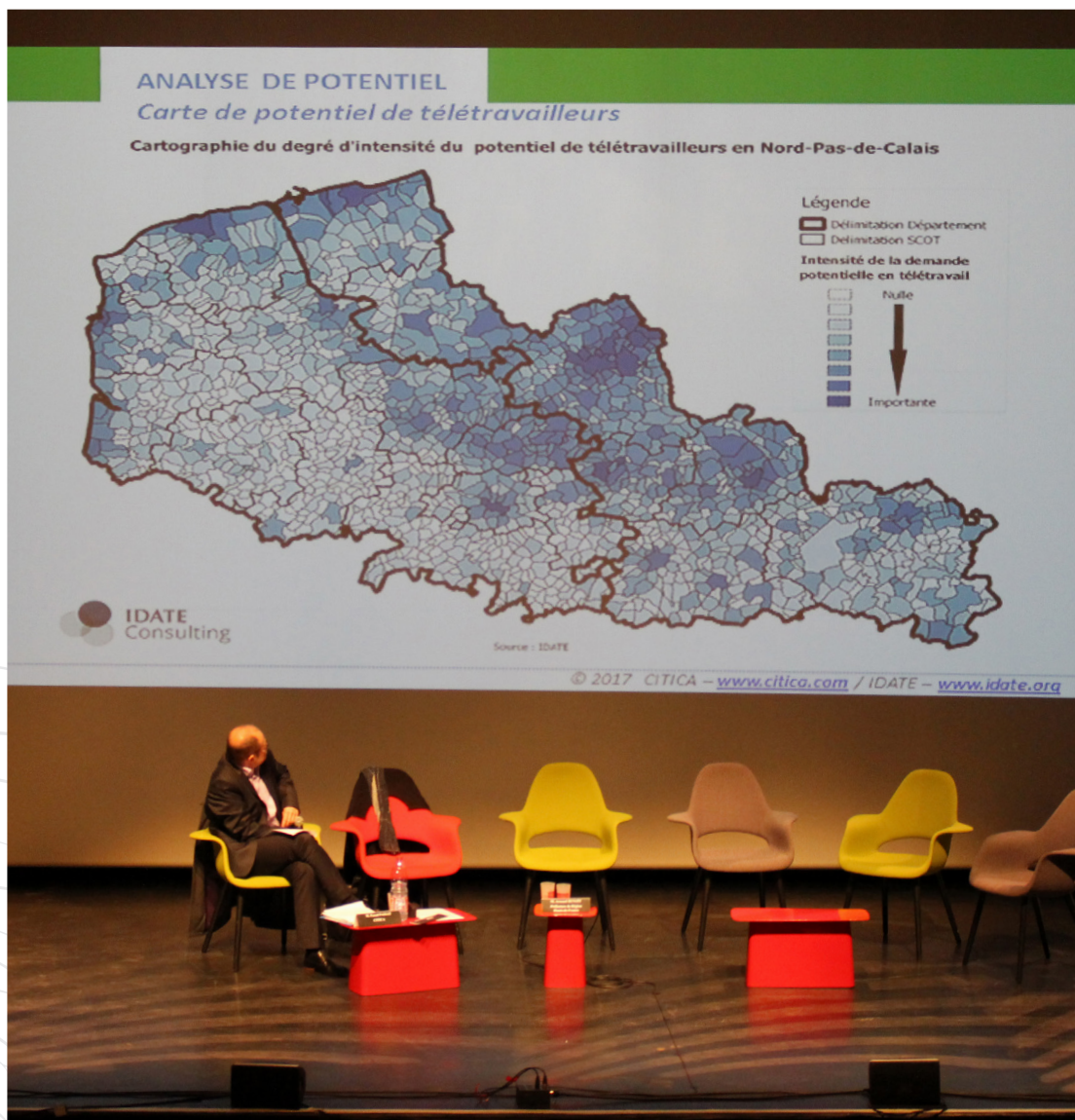
Ces travaux ont notamment permis de sensibiliser les acteurs territoriaux aux bénéfices du télétravail en termes d'impacts économiques, environnementaux, de bien être... afin de pouvoir les amener à terme à un positionnement sur des programmes de développement de nouvelles formes de travail mobile, distant et collaboratif sur leurs territoires.

Une présentation des travaux a eu lieu auprès des services de la CAHC et de la CALL, mais également à l'occasion d'un colloque organisé par le CEREMA Nord-Picardie en juin 2017.

>> Étude « Pauvreté diffuse »

Au sein du réseau régional des Agences d'urbanisme, la Mission Bassin Minier accompagne l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), l'Agence d'Urbanisme de L'Artois (AULA), et l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR) dans le cadre d'une étude destinée à questionner la pauvreté diffuse sur les territoires de la métropole lilloise, du Bassin minier et du dunkerquois. L'objectif de cette étude est de mieux connaître les mécanismes du basculement dans la pauvreté au sein de ces territoires et d'identifier les phénomènes en œuvre afin d'anticiper les manifestations à venir de la pauvreté.

Ces travaux ont notamment été alimentés par 3 ateliers territoriaux, dont l'un a été organisé sur le Douaisis par la Mission Bassin minier, en lien avec les agences d'urbanisme et en partenariat avec l'Observatoire de l'Habitat du Grand Douaisis animé par le syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis. Cet atelier a permis d'échanger avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire sur les spécificités de la pauvreté afin de recueillir leurs paroles et leurs expertises. Une publication de cette étude partenariale sera diffusée au cours du premier semestre 2018.



Séminaire sur le
Télétravail le 21 mars
2017
Mission Bassin Minier

À l'échelle des pôles métropolitains au sein des espaces infra-régionaux de référence

(cf. délibération-cadre – 8 juillet 2016 - sur le Dispositif Régional d'aménagement et d'équilibre des territoires pour la période 2016-2021.)

Pour rappel, le Bassin minier Nord-Pas de Calais est concerné par deux espaces infra-régionaux de référence :

- L'espace relatif au pôle métropolitain du Hainaut Cambrésis et à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut,
- L'espace relatif aux pôles métropolitains de l'Artois et de l'Artois Douaisis, aux deux Communautés de communes constitutives du Pays de la Lys Romane et à la Communauté de Communes du Pévèle-Carembault.

En 2015, la Mission avait apporté son expertise et ses données dans le cadre de l'élaboration des axes stratégiques de coopération au sein des pôles métropolitains de l'Artois (en appui d'EURALENS) et de l'Artois-Douaisis, avec les structures d'ingénierie existantes. Ceci s'est matérialisé par le dépôt des deux dossiers d'intention auprès du Conseil régional, dans le cadre de l'appel à programmes métropolitains.

En 2016-2017, cette expertise alimente les projets et programmes d'action de ces deux pôles, sur des thématiques de coopération sur lesquels elle est compétente. L'état d'avancement diversifié de la constitution de la gouvernance (et des équipes techniques) des pôles explique que c'est surtout le pôle métropolitain de l'Artois qui a fait appel aux services de la Mission.

Une convention de partenariat a été signée pour formaliser l'assistance technique de la Mission à la mise en œuvre du programme du Pôle en 2017. Plusieurs axes de travail ont été notamment identifiés, dont :

>> la participation de la Mission Bassin Minier à la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs »

La Mission Bassin Minier a participé à la conduite des études de maîtrise d'œuvre pour l'étude sur le parc des Berges de la Souchez. Elle a notamment accompagné la maîtrise d'ouvrage dans le montage du dossier lié à la procédure d'autorisation au titre du site classé "chaîne des terrils" pour le terril 94.

Elle a participé à l'encadrement technique des jeunes recrutés en service civique pour l'animation de la Chaîne des Parcs, en particulier sur la dimension « évènementiel » de leur mission : participation au Comité de pilotage technique de l'opération, tutorat des jeunes, aide à l'organisation de la Fête de la Chaîne des Parcs : appui à la conception de l'évènement, assistance dans la recherche des partenaires et prestataires, relais communication autour de l'évènement.

Elle a également participé à l'étude sur la signalétique de la Chaîne des Parcs.

>> l'appui à l'installation de la signalétique autoroutière « Bassin Minier Patrimoine Mondial » (4 panneaux situés sur l'A1 et l'A26) : cf. Objectif stratégique 1, objectif opérationnel N°5) : participation au comité initié par la sous-préfète de l'arrondissement de Lens, suivi de la mise en œuvre par la DIR et la Sanef, jusqu'à l'implantation effective ; préparation de la cérémonie officielle d'inauguration, en lien avec EURALENS et la Mission Départementale Louvre-Lens Tourisme.



Pic2

Rapport d'activité 2017

JM André



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - BP 16
F 62590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
www.missionbassinminier.org

